



# L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

## Journal municipal St-Philippe-de-Néri



Janvier 2011

Vol.14 No 141

LA CAISSE DES JARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA, LA FABRIQUE,  
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS,  
L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, LES LOISIRS THIBOUTOT,  
LA GARDE PAROISSIALE, LA TROUPE DU VILLAGE

Pour diffuser des articles non commerciaux,  
communiquiez avec Mme Lise Joncas au no : 498-3275

### CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE

Votre club de ski est maintenant ouvert depuis le 3 janvier. Il me fait donc plaisir d'inviter tous les amateurs de plein air à venir nous rencontrer pour skier (*dès que nous aurons assez de neige*), marcher, glisser, faire de la raquette ou juste socialiser.

Voici la liste des prochaines activités de votre club : CLAIRS DE LUNE les 21 janvier, 18 février et 18 mars, SOUPER BBQ le 19 février et PARTIE DE SUCRE le 6 mars 2011. À noter que les dates des « Clairs de lune » dans le calendrier de la municipalité sont erronées et doivent être décalées de 2 semaines. M. Langis Laflamme sera présent le 21 janvier pour vous divertir en chansons et en musique. Vous êtes toutes et tous bienvenus.

En terminant, je remercie M. Pascal D'Anjou pour les années qu'il a consacrées en tant qu'administrateur du club et je souhaite la bienvenue à M. Émilien Bérubé qui a accepté le mandat.

*Alain Castonguay, président*

### CLUB DES 50 ANS ET PLUS

La direction et les bénévoles du club des **50 ans et plus** vous souhaitent une année remplie de joie, santé et bonheur. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons, membres ou non, jeunes et moins jeunes, à nos soirées ou aux dîners mensuels. Nous vous attendons nombreux le 25 janvier pour le dîner et le 28 janvier pour la soirée.

Bientôt ce sera la cabane à sucre; on commence à penser « voyage », s'il est possible d'en organiser un.

**BONNE ANNÉE !**

*Colombe Boucher, présidente  
et toute l'équipe*

### MOT DE LA RÉDACTION

Date de tombée de vos articles pour le journal de février : **28 janvier**.

Bonne année 2011 à toutes et à tous!

## L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,  
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221

Secrétaire-trésorière: Lise Viens 498-3133

Montage: Lise Viens 498-3133

Courrier et contacts: Lise Joncas 498-3275

Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266

Rédaction et correction :

Luce Lévesque 498-3130

Rachel G. Albert 498-3221

Publicitaire: Georges Moreau 498-2349

### BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a repris son horaire régulier et nous vous demandons d'être indulgents lors de vos visites car les bénévoles utilisent un nouveau système d'exploitation pour la première fois. L'horaire habituel est les mardis de 19 h à 20 h 30 et les dimanches de 10 h 15 à 11 h 15.

Nous continuons d'offrir le service de demandes spéciales et la réservation de livres est maintenant informatisée.

Le 10 décembre dernier, les élèves de l'école ont pu bénéficier de la lecture d'un conte de Noël animé par Mme Marie-Ève Gagnon.

Nous vous souhaitons une bonne année de lectures et de découvertes.

*Luce Lévesque*

### CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**La couturière**, de Francine Allard, éd. Trois-Pistoles, (A419cou). Un monde bien étrange que celui d'Émilie Trudel qui, devenue couturière après une enfance agitée, se retrouve dans différentes familles de Montréal entre les deux Grandes guerres. Elle connaîtra les

tourments causés par l'attitude perverse de certains hommes et saura apprécier l'amitié de Jeanne, cette grande amoureuse, chez qui elle ira vivre.

**Grande avenue**, de Joy Fielding, éd. France Loisirs, (F4595gra) Quatre amies, inséparables depuis plus de 20 ans, affrontent ensemble les défis de la vie et de l'amour. L'assassinat de l'une d'entre elles par sa propre fille révélera l'ampleur des blessures que ces femmes portent en elles.

*Bonne lecture!*

### Lettre de remerciement du Premier ministre

Monsieur le Directeur général,

Je tiens à vous remercier personnellement pour votre précieuse collaboration à la suite du décès de monsieur Claude Béchar. Pour les citoyens de Kamouraska-Témiscouata, il était plus qu'un député, plus qu'un ministre. Il était un homme profondément humain, généreux et accessible. De ces personnes qu'on se réjouit d'avoir dans son entourage.

Pour sa famille et ses proches, pour tous ceux qui ont eu ou non le plaisir de le connaître, les célébrations de son départ ont été un ultime et vibrant hommage à Claude. Vous et votre équipe avez contribué de grande façon à faire que ses funérailles soient un moment de recueillement, de paix et d'espoir, qui restera inscrit avec lui dans nos souvenirs.

En vous réitérant toute ma gratitude à vous et à votre équipe, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Jean Charest*

## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Nous félicitons Mme Colette et M. Gaétan Dionne ainsi que M. Émilien Bérubé qui ont mérité le prix de 25 \$ pour le concours de décorations de Noël. Nous remercions Mme Gisèle Garon qui a fait office de juge pour ce concours. Nous avons remarqué que notre paroisse était bien illuminée et bien décorée en cette période. Merci de vos efforts et un merci spécial à notre commanditaire : la Caisse Desjardins du Centre de Kam.

À partir de ce mois-ci et pour les prochains mois, nous vous ferons part des commentaires des juges concernant la visite horticole des Fleurons du Québec :

**Entité municipale - entrées de la ville :** Les entrées sont aménagées sommairement sur les abords de la route 230; toutefois, elles sont propres et bien entretenues. Sur les abords de la route 287, nous n'avons pas trouvé d'enseignes.

**Parc principal (derrière l'école) :** Depuis la dernière classification, les bénévoles se sont affairés autour de ce parc. Quelques arbres ont été plantés à travers les jeux, d'autres ceinturent le parc. De plus, un bel arrangement de vivaces a été planté autour du pavillon. Félicitations!

Suggestion : planter des massifs d'arbustes afin d'améliorer l'impact visuel

**Parcs secondaires :** Dans cette catégorie, nous avons classifié le Parc sportif et le Parc du centenaire. Ce dernier a un très beau potentiel; il pourrait même devenir votre parc principal.

Nous suggérons de mettre à profit les jeunes afin de leur faire réaliser une belle murale sur le mur du côté du terrain de squash. Il est

massif et son bois laissé à l'état naturel nuit à l'appréciation visuelle des lieux.

**Espaces verts, îlots :** Les îlots au centre du village sont bien fleuris, bien entretenus et placés de façon stratégique. Les pancartes des Fleurons du Québec y ont trouvé une place de choix.

Suggestion : utiliser des éléments construits ayant des thématiques (ex : un vieux vélo pour attirer les cyclistes...)

**Hôtel de ville :** L'édifice municipal est bien aménagé et, lors de notre passage, deux belles jardinières soulignaient l'entrée principale. L'édifice est très propre et les espaces verts bien entretenus.

Suggestion : aménager sous les érables et ajouter des paniers à l'édifice de la caserne des pompiers.

**Autres édifices municipaux :** La Maison de la culture et la bibliothèque n'ont pas été jugées cette année car l'édifice était en réaménagement lors de notre passage.

**Voies publiques et stationnements :** Lors de notre visite, les paniers suspendus mis en place le long des voies publiques étaient superbes. Félicitations pour l'attention et le soin que vous y apportez.

Suggestion : mettre un peu de mobilier urbain le long des voies publiques, tels que des poubelles ou des bancs, ajouterait au cachet de la municipalité.

En février, il sera question du domaine institutionnel. La prochaine conférence de la Société d'horticulture est le mercredi 19 janvier, à l'ITA de La Pocatière, à 19 h 30. M. Tommy Landry y parlera des plantes carnivores et des orchidées.

*Luce Lévesque, prés.*

## LES P'TITS TRUCS DE NICOLE

### **Le retour des lainages**

La meilleure façon de les laver est encore à la main, dans de l'eau tiède, presque froide, avec un détergent doux. Il ne faut ni froter, ni tordre les lainages.

Si vous préférez les laver à la machine, prenez le temps de retourner le tricot à l'envers ou utilisez un sac filet. Faites le lavage à l'eau froide. N'essorez pas les lainages dans la laveuse. Enroulez-les plutôt dans un linge puis étendez-les sur une serviette pour les sécher.

Pour fixer les couleurs, ajoutez un peu de vinaigre à l'eau de rinçage. De plus, le vinaigre élimine les odeurs de transpiration.

L'ajout de soda à l'eau de lavage adoucit les tricots.

Les chandails de mohair doivent être retournés à l'envers, puis vous pouvez les laver dans une eau additionnée de shampoing pour bébés.

Pour les tricots en cachemire, mettez-les dans une taie d'oreiller et lavez-les à l'eau froide.

Évitez les produits adoucissants. Faites sécher à plat.

*Nicole Pelletier*

## NOUVEL HORAIRE - CENTRE COPAIN

Le local Internet, toujours situé au 2<sup>e</sup> étage de l'école, est maintenant ouvert chaque lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 19 h à 21 h.

Bienvenue à tous les internautes et utilisateurs de l'ordinateur.

## RECETTE :

### POUDING RENVERSÉ AUX PÊCHES

½ tasse de margarine fondue

2/3 tasse de cassonade bien tassée

28 onces de pêches tranchées, égouttées

½ tasse de cerises au marasquin, coupées en deux et égouttées

Un mélange à gâteau (format deux étages - blanc ou doré)

1 paquet (4 portions) de pouding instantané à la vanille

4 œufs

1 tasse d'eau

¼ tasse d'huile végétale

Mélanger la margarine et la cassonade et étendre dans le fond d'un moule 13 X 9 pouces.

Disposer les pêches et les cerises en rangées sur le mélange de cassonade.

Mettre le reste des ingrédients dans un bol. Battre 4 minutes et étendre sur les pêches.

Cuire environ 50 minutes, au four à 350° F ou jusqu'à ce qu'un cure-dent en ressorte propre.

Laisser refroidir 15 minutes et renverser le pouding sur un plat à service.

*Nicole Pelletier*

## INFO-LIONS

Nous commencerons sous peu la vente de nos billets de loterie à 20 \$ le billet. La prochaine activité aura lieu le **samedi 26 février**; c'est la sortie avec les jeunes des trois écoles au Salon de quilles de St-Pascal.

Nous vous remercions de l'encouragement constant offert à notre organisme.

*Lions Nicole Dionne et Luce Lévesque*

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 6 DÉCEMBRE 2010

Il est résolu unanimement que les salaires de M. Marc Anctil, Mme Nicole Dionne, M. Pierre Leclerc, autres salariés et la rémunération des élus soient indexés selon le prix à la consommation d'octobre 2010 qui est de  $2.4\% + 1\% = 3.4\%$ .

Le directeur général dépose au conseil les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

M. Roland Lévesque, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil subséquente, d'un projet de règlement pour établir le budget 2011.

Les membres du conseil acceptent l'offre de service daté du 12 novembre 2010, au montant estimé à 2 155.00 \$ plus taxes d'Agro-Enviro-Lab, pour l'analyse d'eau potable et eaux usées.

La municipalité s'approprie la somme de 6 418.20 \$ de fonds réservés – carrières pour défrayer les travaux d'asphaltage.

La municipalité s'approprie un montant de 50 000.00 \$ à même le surplus accumulé de la municipalité pour les dépenses de fonctionnement de l'année 2010.

La municipalité s'approprie les sommes nécessaires à même le surplus accumulé et le fonds post-fermeture pour défrayer le remboursement des emprunts, les travaux de recouvrement et les fonds réservés.

Adoption du règlement numéro 246 pour la collecte et le transport des matières résiduelles.

La municipalité autorise le directeur général à signer le certificat de réception définitive des ouvrages et verse le montant final de 63 280.37 \$ aux Entreprises G.N.P.

Budget 2011 de l'OMH de Saint-Philippe-de-Néri :

**Déficit 38 163.00 \$**

**Contribution :**

**Société d'habitation du Québec : 34 347.00 \$**  
**Municipalité : 3 816.00\$**

Suite à l'ouverture des soumissions sur invitation pour la vidange des fosses septiques, celle de Sani Lang Inc. a été retenue au montant de :

154.00 \$ plus taxes 2011

157.00 \$ plus taxes 2012

161.00 \$ plus taxes 2013

Le conseil accepte de verser le montant de 5 000.00 \$ correspondant à la deuxième partie de la subvention accordée.

M. Jean-Pierre Bérubé, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un projet de modification au règlement no. 223.

Le conseil accorde un montant de 50.00 \$ pour l'album des finissants de l'École Chanoine-Beaudet.

Un montant de 75.00 \$ est alloué à l'École Chanoine-Beaudet pour le Gala des mérites.

Des soumissions ont été demandées à trois (3) soumissionnaires. Le conseil accepte celle de Équipement Patrick Bérubé pour le déneigement des trottoirs, au prix de 140.00 \$ plus taxes, chaque fois.

Le conseil accepte la soumission de Décoration Armand St-Onge pour l'achat et la pose de prélat dans les bureaux de la Fabrique, au prix de 3 431.00 \$.

### RÉCUPÉRATION DES SAPINS DE NOËL

Dans le but d'offrir une alternative à la récupération des sapins de Noël, nous vous informons qu'il sera possible d'aller les porter à l'ancien lieu d'enfouissement de St-Philippe-de-Néri, le

**jeudi 13 janvier de 10 h à 15 h.**

Merci de votre attention,

*Luce Bergeron, Conseillère en gestion des matières résiduelles /COECO*

## AVIS PUBLIC IMPORTANT



**Nous vous rappelons que** suite au regroupement des municipalités de Kamouraska, Mont-Carmel, St-Bruno,

St-Denis, St-Germain, St-Philippe-de-Néri et Ville St-Pascal pour la collecte des matières résiduelles, la Municipalité doit adopter un nouveau règlement et qu'à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2011**, vous devrez vous munir **obligatoirement** d'un bac roulant pour la collecte des matières résiduelles. Vous pouvez vous procurer ces bacs auprès des entrepreneurs en collecte des vidanges. Le bac doit être noir ou vert et **non bleu (important)**. **De plus, aucuns déchets doivent être placés à côté du bac, car ils ne seront pas ramassés.** Pour la cueillette des vidanges et de la récupération (**le mercredi**), veuillez vous référer au calendrier municipal que vous avez reçu par la poste.

*Gilles Lévesque, maire*

## COMITÉ DE LA FAMILLE ET DES AINÉS

Voici les noms des personnes qui ont gagné les certificats cadeaux que nous avons fait tirer parmi les noms des gens qui ont rempli le questionnaire que nous avons envoyé à toute la population au mois de novembre: François Dionne, certificat de 50 \$ chez Lucien Dubé et Mélanie Boucher, certificat de 50 \$ chez Petro Canada.

Un gros merci à tous ceux et celles qui ont pris de leur temps pour remplir ce questionnaire.

*Lise Viens, présidente*

## COMITÉ DES LOISIRS THIBOUTOT INC.

Le 19 décembre dernier, une fête de Noël avait lieu au centre municipal et 55 enfants ont participé à cet événement rempli de joie et de surprises : le père Noël, un cadeau pour chacun/e, des friandises, des chants, des jeux, un tour de voiture tiré par un cheval et un beau et bon gâteau.

Cette fête a été un grand succès grâce aux contributions des personnes et organismes suivants : le club **Lions** de Mont Carmel, le club des **50 ans et plus** de Saint-Philippe-de-Néri, des membres de la chorale, la municipalité, M. Pascal D'Anjou pour les tours de cheval et M. Richard Cloutier pour le gâteau.

Un gros merci également à tous les enfants et parents qui ont participé à cette fête et aux membres du comité qui ont si bien organisé cette activité.

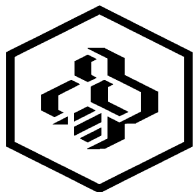
*Gaston Jean, président*

## COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Pour la première fois, la municipalité, avec le support du Comité de développement, a envoyé un calendrier municipal à toute la population avant Noël. Ce calendrier indique les activités qui auront lieu dans l'année, les dates de collecte de déchets et le recyclage, les horaires et activités des divers organismes tels la bibliothèque, le Centre Copain et le club de ski de fond, ainsi qu'une liste des comités et des membres de votre conseil et autres informations.

Malheureusement, nous avons constaté des erreurs : les dates des « clairs de lune » au ski de fond (*amendées à la p.1 du présent journal*), l'horaire de la bibliothèque le mardi (de **19 h 00 (et non 16 h) à 21 h 30**) et on aurait dû écrire Michel Dionne et non *Dion* dans la liste des élus. Mille excuses à tous concernés.

*Lise Viens, présidente*

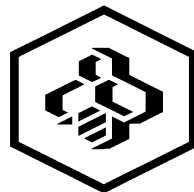


**CAISSE DESJARDINS  
DU CENTRE DE KAMOURASKA**

Line Gagnon, directrice  
Tél.: 418-492-4011

Télécopieur: 418-492-9044

Centre de service à St-Philippe :  
13, rue Mercier, St-Philippe-de-Néri (Qc) G0L 4A0



**LA MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI**

TÉL: 418-498-2744

M. Gilles Lévesque, maire



**CLUB DES 50 ANS ET PLUS**  
**St-Philippe-de-Néri**  
Kamouraska, Qc  
G0L 4A0  
Colombe Boucher, prés.

*Maison Funéraire  
Viateur Gallant*

**Services professionnels**  
418-498-3382



Achat • Vente de véhicules usagés

**Automobiles  
Christian Dionne**

**Christian Dionne,**  
propriétaire  
173, route 230 ouest  
St-Philippe-de-Néri  
G0L 4A0  
Tél. : 418-498-5254



St-Philippe-de-Néri

**Colyn Roussel,** président  
239, route 230 ouest  
St-Philippe-de-Néri, QC  
G0L 4A0  
Tél.: 418-498-2100  
Fax: 418-498-2423

**Dany Lavoie,** propriétaire

**CENTRE DE SERVICE**  
**Saint-Philippe-de-Néri**



173, route 230 ouest                      20, rue Marquis  
St-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0  
Tél.: 498-2813 // // Tél.: 498-3608 Cell.: 894-5373

**MARCHÉ AMI**

**Lucien Dubé,** prop.

Tél.: 418-498-3251

À votre service depuis 30 ans

*Excavation  
Daniel Plourde*

46, rue Raymond  
Saint-Denis, Qc  
G0L 2R0



Tél. 418-498-2014 / Pag. 418-664-6147 / Cell. 418-714-4310

**Les Équipements Patrick Bérubé Inc.**  
16, rue Bérubé, St-Philippe-de-Néri, Qc

Entrepreneur général

Excavation - démolition

Transport de sable et gravier

Achat et vente de machinerie lourde

Tél: 418-498-2037

Cell.: 418-868-9979 Fax: 418-498-4056